

Résolution présentée par la délégation de la

République de Vanuatu

Thème Agenda 2023 pour le développement durable

Concerne consommation mondiale de cannabis et la lutte contre ses effets négatifs

L'Assemblée Générale,

Remarquant avec préoccupation l'augmentation continue de la consommation mondiale de cannabis, surtout dans les pays où la régulation est faible,

Reconnaissant que plusieurs Nations, tels que Luxembourg, Malte et l'Allemagne ont adopté des mesures de légalisation du cannabis, mais que cette légalisation nécessite un contrôle rigoureux, plus particulièrement en matière de santé et de sécurité publique,

Alarmée par les conséquences sociales, sanitaires et économiques de l'abus de cannabis, les maladies chroniques, et son rôle dans la croissance des marchés illégaux dans certains pays,

Consciente que les petits pays ou îles côtières non développés, tels que le Vanuatu, sont particulièrement vulnérables à l'impact du trafic illégal de cannabis, en raison de leur capacité restreinte à gérer ces problèmes,

Décide d'essayer de résoudre les problèmes liés à la consommation excessive de cannabis à l'échelle mondiale;

- de demander la mise en place d'un programme de soutien spécifique pour les petites nations insulaires touchées par l'augmentation du trafic de cannabis illégal, afin de les aider à faire face à l'impact croissant de cette consommation sur leur population;
- d'encourager les dirigeants de chaque pays du monde entier à limiter le plus possible la vente et la consommation de cette drogue au sein de leur population;
- de rendre légale le cannabis seulement en cas de bon usage tel qu'en anti-inflammatoire, prévenant les idées suicidaires ou encore de crise d'anxiété pour les patients souffrants du SSPT;
- de mettre en place, à l'échelle mondiale, des mesures d'enseignement préventif, dans les écoles afin de lutter contre cette drogue.

Le texte français fait foi